Fiche tarifaire

Toutes taxes, contribution et frais inclus

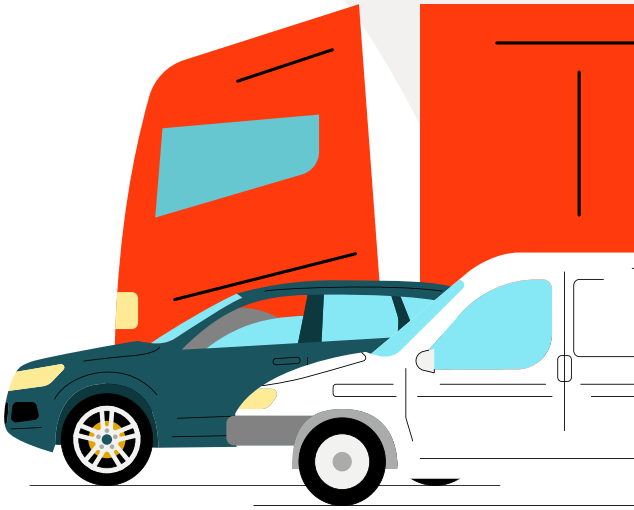

Legal Village Business

pour les professionnels

Mobilité

— *Legal Village Business Auto FULL*

Voiture ou Camionnette	Voiture et/ou Camionnette supplémentaire
112,14 €	67,97 €

	TCP : Transport pour compte propre	TCA : Transport pour compte d'autrui
Camion	180,10 €	219,75 €
Tracteur routier + semi remorque	248,07 €	302,63 €
Tracteur agricole	67,97 €	67,97 €
Matériel industriel	77,18 €	77,18 €
Remorque > 3500 kg	67,97 €	67,97 €
Dépanneuse	112,15 €	112,15 €

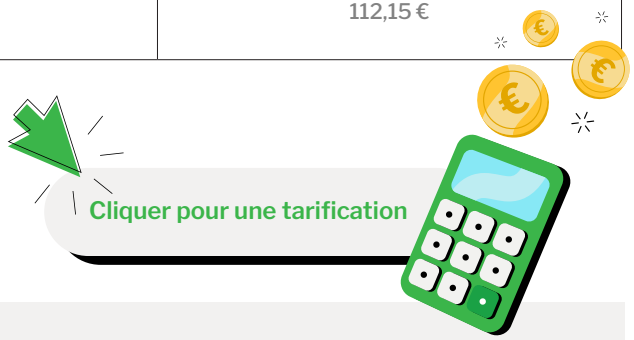

Avantages Flotte

Flexibilité

Une offre Flotte est toujours faite en fonction du type, usage et nombre de véhicules. Contactez la compagnie pour obtenir une offre ou utiliser l'outil de tarification.

Simplicité

Une offre Flotte peut être faite à partir de 6 véhicules. Une police Flotte est une police régularisable et a une seule échéance. Vous avez à tout moment une vue claire sur les véhicules assurés.

Confiance

Une police régularisable implique que tout véhicule rajouté en cours d'année est couvert automatiquement. Il n'est donc pas nécessaire de nous communiquer les modifications de la flotte durant l'année

Communication

2 mois avant l'échéance vous recevez une communication avec demande de régularisation de la flotte.

Ed. Resp. : Legal Village, marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. Place du Trône 1 – B-1000 Bruxelles • Belgique © 2026

Fiche tarifaire

Toutes taxes, contribution et frais inclus

Legal Village Business Pro

Critères de tarification

- Type d'activité
- Nombre de personnes en service administrateur compris
- Nombre de sièges d'exploitation

Garanties	Compact Pack	Taylor Pack	All Risk	All Risk & Fiscal
Exploitation	Couvert	Couvert	Couvert	Couvert
Disciplinaire	Couvert	Couvert	Couvert	Couvert
Assurances	Couvert	Couvert	Couvert	Couvert
Administratives, économique et droits des sociétés	Non couvert	✓	Couvert	Couvert
Contractuelles et immobilières	Non couvert	✓	Couvert	Couvert
Innovation & réputation	Non couvert	✓	Couvert	Couvert
All Risk	Non couvert	Non couvert	Couvert	Couvert
Assistance contrôle fiscal	Non couvert	Non Couvert	Non couvert	Couvert

Protection de la vie privée de l'administrateur

Pensez à proposer à l'administrateur de la société de couvrir sa vie privée en Protection Juridique.
Nous vous proposons notre produit Secure + à un tarif de 502,66 € toutes taxes, contributions et frais inclus.

Legal Village Business Patrimoine

Critères de tarification

- *Prime incendie nette*
- *Indice ABEX*
- *Garanties souhaitées*

	Prime minimum
Legal Village Business Patrimoine Professionnel / Copropriété	150 €
Legal Village Business Patrimoine Après Incendie	49 €

Document non contractuel. Seules les conditions générales et particulières sont applicables. Chaque garantie prévoit un plafond d'intervention maximum. Pour certaines d'entre elles, il existe un délai d'attente et/ou un seuil d'intervention. Des exclusions sont également d'application (le fait intentionnel, le paiement des amendes, ...).
Dans les fiches produit et les conditions générales vous trouverez toutes les informations utiles. N'hésitez pas de consulter ces documents avant de souscrire le produit et faire appel à votre courtier en assurances pour obtenir plus d'informations ou demander une offre. Ces documents sont disponibles chez le courtier ou dans notre site web www.legalvillage.be. Les assurances protection juridique Legal Village ont été développé par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge, et est soumis au droit belge. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec la possibilité de reconduction tacite. Vous n'êtes pas satisfait ? Envoyer un e-mail à compliance@legalvillage.be. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman-insurance.be).

Legal Village est la marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979 Siège social : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11 • Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles

Ed. Resp. : Legal Village, marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. Place du Trône 1 – B-1000 Bruxelles • Belgique © 2026